

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 32 (1906)  
**Heft:** 19

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Secrétaire de la Rédaction: M. F. GILLIARD, ingénieur.

SOMMAIRE: *La décoration intérieure du Palais de justice fédéral, à Lausanne*, par M. le Professeur B. Recordon, architecte, à Zurich (Planches 7, 8 et 9). — **Divers**: Essais de locomotives effectués au laboratoire du Pennsylvania Railroad. — Passerelle en ciment armé. — L'Explosion des mélanges de gaz d'éclairage et d'air. — XI<sup>e</sup> congrès international de navigation, St-Petersbourg 1906. Questions mises à l'étude. — *Sociétés*: Société vaudoise des ingénieurs et des architectes: Course du 22 septembre 1906. Projet de course à Pyrimont. — Société suisse des ingénieurs et des architectes: Nécrologie. — *Concours*: Hôtel du Pont et Terminus, à Vevey. — Chalets à construire sur le Mont Soleil, sur St-Imier.

## La décoration intérieure du Palais de justice fédéral à Lausanne.

Lors de l'inauguration du Palais de justice fédéral, le 21 septembre 1886, ce bâtiment pouvait être considéré comme étant achevé. Sans avoir dû dépasser ses devis d'une manière sensible, l'architecte avait eu la chance de répartir les dépenses avec assez de précision pour arriver au bout sans se trouver dans l'obligation de sacrifier quoi que ce soit d'essentiel.

A l'extérieur, les figures du fronton Sud étaient en place ainsi que les lions gardiens de l'entrée; à l'intérieur, toutes les salles étaient traitées sans parcimonie, quelques-unes même avec un certain luxe, répondant à leur destination.

Dans le vestibule principal cependant, ainsi que dans la cage du grand escalier, plusieurs panneaux sous les entablements attendaient encore le peintre ou le sculpteur.

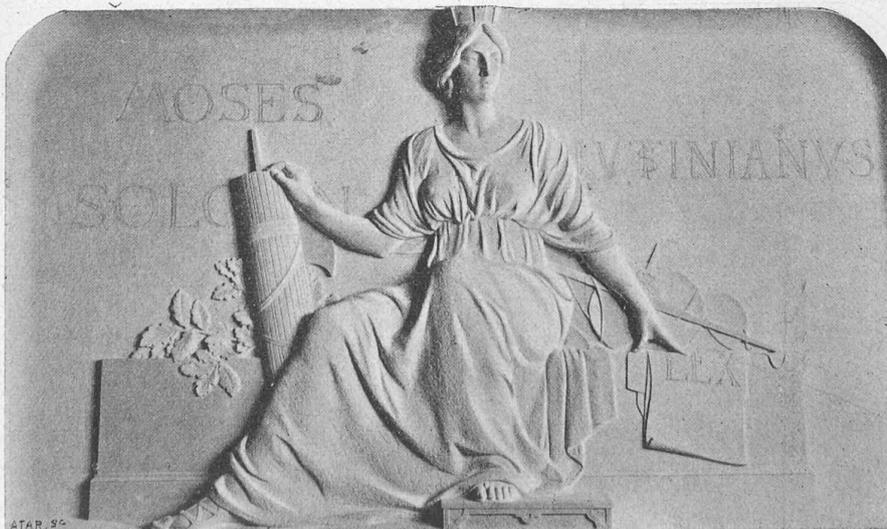
D'une part en effet, la Ville de Lausanne ne pouvait être tenue d'exécuter de ses deniers des travaux purement artistiques, ne résultant pas d'une nécessité architectonique

inéluçtable comme c'était le cas pour les groupes du fronton ou les lions de l'escalier; d'autre part il s'agissait d'œuvres de longue haleine, qui ne s'improvisent pas en quelques semaines, ni même en quelques mois, ainsi que la suite l'a surabondamment démontré.

\* \* \*

Vers la fin des travaux de construction, Iguel, l'excellent sculpteur des figures extérieures, avait bien voulu entreprendre quelques études préliminaires pour les six bas-reliefs du vestibule d'entrée; il proposait comme sujets des scènes se rapportant à la vie des grands législateurs, tels que Moïse, Rhamsès, Lycurgue, etc., jusqu'à Napoléon. C'était un peu compliqué, un peu touffu et par conséquent trop petit d'échelle; au reste, pour les raisons mentionnées plus haut, ce projet de décoration fut alors abandonné. Sur la demande de l'architecte, il fut néanmoins repris quelques années plus tard par la Commission fédérale des Beaux-Arts, présidée alors par M. de Saussure.

En 1895 et 1896 elle ouvrit deux concours successifs entre les sculpteurs suisses, à la suite desquels elle recom-



Cliché du journal « La Patrie Suisse ».

Fig. 1. — La Justice dans l'antiquité.

D'après un bas-relief de M. G. Siber au Palais fédéral de justice, à Lausanne.